

NIVEAU STRATEGIQUE

COMITE DE PILOTAGE (2 à 3 fois /an)

**BUREAU DEVELOPPEMENT  
PROFESSIONNEL CONTINU (DPC)**

**BUREAU FORMATION CONTINUE  
TOUT AU LONG DE LA VIE (FCTLV)**

**Missions :**

- Structurer le dispositif DPC et FPTLV
- Définir la politique qualité (axes et stratégie) et prioriser les actions DPC et FPTLV
  - Identifier les besoins en formation continue du territoire
- Valider le plan pluriannuel de formation continue, le calendrier et garantir la mise en œuvre
  - Valider le bilan annuel DPC et FPTLV
- Définir et valider les indicateurs de suivi, les mesures correctives (amélioration continue de la qualité)

- ICOGI IFSI
- ICOGI IFAS et IFAP
- ICOGI IFMK
- Conseils techniques (IFA – IRIBODE – ESF)
- Conseil pédagogique IRIADE
- Conseil CESU / CSSOI (FPTLV)

- Valider :
  - \* le projet de l'institut, dont le projet pédagogique et les projets innovants
  - \* le règlement intérieur, la démarche de certification
- Emettre un avis sur :
  - \* le budget de l'institut, dont les propositions d'investissement, les RH et leurs qualifications, la mutualisation des moyens, l'utilisation des locaux et des équipements pédagogiques, le rapport annuel d'activité, les CPOM, la cartographie des stages, l'intégration de l'institut dans le SRF



## NIVEAU OPERATIONNEL

### COMITES OPERATIONNELS (COMOP) – (1 / trimestre)

#### COMOP DPC

Référents par  
thématiques

#### MISSIONS

- Identifier les besoins en formation continue du territoire
- Mettre en œuvre le plan d'actions DPC et FPTLV
- Coordonner les différents acteurs (Concepteurs et formateurs)
- Accompagner méthodologiquement et soutenir les concepteurs dans la formalisation des actions
- Elaborer les outils
- Identifier et suivre les actions DPC PAP - FPTLV
- Suivre le budget
- Effectuer une veille réglementaire et notification ANDPC
- Préparer le COPIL / Valider l'ordre du jour
- Communiquer sur le fonctionnement DPC et FPTLV

- Prendre des décisions en respect des orientations fixées par le COPIL
- Garantir la mise en œuvre opérationnelle de la politique qualité pour les actions de formation
- Proposer le calendrier des actions au COPIL
- Préparer le bilan annuel (statistique, pédagogique et financier)
- Assurer le suivi et l'évaluation des actions mises en œuvre
- Exploiter les résultats d'évaluation et enquêtes de satisfaction
- Présenter les résultats au COPIL
- Proposer des indicateurs de suivi et les mesures correctives pour avis au COPIL

#### COMOP FCTLV

Référents par  
thématiques

#### Missions :

- Coordonner et assurer un appui au comité opérationnel pour l'élaboration des actions DPC et FCTLV
- Etudier la cohérence et la pertinence des actions DPC et FCTLV
- Veiller à la conformité des maquettes pour les formations réglementées
- Contribuer à faire évoluer les contenus des actions de formation ainsi que des méthodes d'enseignement (Validation des maquettes)
- Valider les actions DPC pour enregistrement sur l'ANDPC
- Valider les actions FCTLV pour inscription au catalogue de formation institutionnel
- Promouvoir le dispositif de formation continue (DPC et FCTLV)

- Appui aux équipes pédagogiques :
  - \* Conseils sur les projets pédagogiques et d'enseignement (Maquettes)
  - \* Conseils sur les méthodes et initiatives pédagogiques ou de professionnalisation,
  - \* Conseils sur les modalités d'évaluation,
  - \* Conseils sur les projets de mobilité et de partenariats internationaux
- Lieu d'échanges dans le but d'envisager des projets et des pistes d'amélioration

#### CONSEIL SCIENTIFIQUE ET PEDAGOGIQUE (DPC)

#### CONSEIL(S) DE PERFECTIONNEMENT (FCTLV)